

P.A.S.S.

PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ

POUR QUI ?

VOUS AVEZ BESOIN DE SOINS ET

***Vous n'avez pas de droits ouverts
à la sécurité sociale***

OU

Vous n'avez pas de mutuelle

OU

***Vous avez une mutuelle et
vos ressources mensuelles sont inférieures
à 1 007 € pour une personne
ou 1 510 € pour un couple***

au 01/04/2019

L'ASSISTANTE SOCIALE PASS :

Vous accompagne dans vos démarches :

Ouverture des droits

CMU C

Aide à la Complémentaire Santé
(ACS - aide à la mutualisation)

Aide Médicale Etat

LE MÉDECIN :

Vous examine

et fait le point sur votre état de santé.

Il coordonne les soins dont vous avez besoin.

OÙ S'ADRESSER ?

CENTRE HOSPITALIER COMMINGES PYRÉNÉES DE SAINT-GAUDENS

Hôpital - Avenue de St-Plancard

Le mardi à 9h

Prenez rendez-vous au 05.62.00.45.75

MAISON DE SANTÉ DE MONTRÉJEAU

14 bis avenue de Mazères
(en face la gendarmerie)

**Le 1^{er} lundi du mois
de 9h30 à 12h**

Prenez rendez-vous au 05.61.95.36.37